

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	142 (1997)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Au rapport 1997 de la Division de campagne 2... : Appréciation de la situation par le commandant
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-345742">https://doi.org/10.5169/seals-345742</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Au rapport 1997 de la Division de campagne 2...

## ***Appréciation de la situation par le commandant***

**Le rapport 1997 de la Division de campagne 2 réunissait les commandants de corps de troupe et d'unité, ainsi que certains officiers des états-majors de bataillon et de régiment.** En effet, le divisionnaire Frédéric Greub a décidé de ne tenir qu'à un rythme bisannuel le « grand rapport » avec l'ensemble des officiers de la Division de campagne 2 élargie. Cette année, les participants se retrouvaient à l'Université de Neuchâtel, dans ses beaux bâtiments modernes de l'Espace Louis-Agassiz. Le conseiller national Rémy Scheurer, ancien doyen de la Faculté des lettres et ancien recteur, se trouve « à la maison » pour parler de la politique de sécurité de la Suisse. Nous reviendrons dans un autre numéro sur son exposé. Tout d'abord quelques temps forts de l'exposé du divisionnaire Greub.

Nous sommes, à l'instar des autorités politiques, déconcertés par ce que beaucoup appellent la crise mais qui est, en réalité, un changement de société et un bouleversement des structures économiques et politiques, non seulement au niveau de la Suisse, mais aussi au niveau de l'Europe et même de la planète. A ceci s'ajoutent des attaques de l'étranger concernant notre comportement durant la Seconde Guerre mondiale ; les bombes d'un sénateur en quête d'électeurs mettent chaque fois notre gouvernement sur la défensive et réussissent même à briser la solidarité gouvernementale.

Malgré cela, de nombreux Suisses restent convaincus que la crise ne durera pas et que, bientôt, chacun pourra retourner à son train-train journalier et à son confort personnel. Or, la situation est toute autre. Nous devons nous battre

sur le plan politique et économique pour maintenir notre place dans le peloton de tête du concert des nations. Nous devrons faire des sacrifices sur le plan financier, peut-être nous limiter dans le superflu, peut-être même accepter une diminution d'un certain confort. Pour beaucoup, il faudra travailler plus, prendre davantage de risques et accepter de ne plus avoir la sécurité de l'emploi.

Personne ne nous fait de cadeaux. Le comportement de nos voisins face aux négociations bilatérales, aux problèmes des vaches folles et des fonds juifs en déshérence est significatif du potentiel de sympathie dont dispose encore le « Sonderfall Schweiz ». Il faut se rendre à l'évidence, nous sommes comme les autres, soumis au même tarif que les autres et nous devons accepter les règles du jeu de la communauté

internationale. L'apprentissage est dououreux, parce qu'il s'effectue sur le tas, et bien des Suisses ont déjà eu l'occasion de méditer la question lorsqu'ils se retrouvent dans un aéroport avec leur beau passeport rouge dans la file des « Autres nations » que celles de l'Union européenne.

(...) Les grandes nations, l'ONU, les grands pactes, tels l'OTAN et l'OSCE, continueront à jouer les gendarmes ou les pompiers du monde, et tenteront ici et là d'éteindre les foyers d'incendie. La Suisse sera également mise à contribution, par exemple pour l'engagement de Bérets bleus, de Bérets jaunes, pour le libre passage de moyens aériens ou terrestres au travers de son territoire.

Ainsi, la probabilité est grande que la période troublée que nous vivons actuellement se poursuive de longues années encore.

Aussi devons-nous, à l'avenir comme par le passé, non seulement nous montrer toujours plus solidaires des autres nations, mais aussi garder une capacité de manœuvre et d'intervention, c'est-à-dire un élément de force pour faire face aux situations de crise et aux dangers les plus imprévisibles, car les rapports entre les Etats sont, finalement, toujours des rapports de force. C'est bien là le rôle et la mission de notre armée, et le but de nos efforts. Pour cela, point n'est besoin d'être menacé, et Dieu merci, notre ancien ennemi potentiel, le Pacte de Varsovie, n'existe plus. Notre armée, pour se préparer, pour s'entraîner, contrairement à ce qu'affirment nos détracteurs, n'a pas besoin d'un ennemi ou d'une menace quelconque. Les chefs militaires, n'en déplaise à certains, ne sont pas à la recherche de nouveaux ennemis pour justifier la légitimité d'une armée bien instruite et bien équipée. Cette légitimité se trouve ancrée dans l'article 2 de la Constitution fédérale et dans la Loi fédérale sur l'armée et l'administration militaires.

Ainsi, je puis vous certifier que je ne passe pas mes nuits à imaginer des hordes de Padaniens, de Rhénaniens ou autres Rhodaniens qui envahiraien la Suisse par surprise, en rêvant à des ripostes, pardon des contre-attaques géniales, pour leur couper la route dans les cluses du Jura ou sur les cols des Préalpes.



Le divisionnaire Greub pendant son rapport...

Non, la légitimité de notre Constitution me suffit parfaitement et je me sens bien dans ma peau en me contentant de l'adversaire potentiel décrit dans *La conduite tactique 95*, qu'il soit Rouge, Azur, Bistre ou Cramoisi. Ceci n'empêche pas de réfléchir aux risques réels, aux dangers potentiels et aux menaces virtuelles du futur.

Certes, il y a eu, l'année dernière, dans notre Grande Unité et dans d'autres, des maladresses dans les énoncés des scénarii, mais la campagne des médias, face à ces scénarii, a été

d'une mauvaise foi qui frisait parfois le ridicule. Et cramoisi, je le suis devenu en lisant les éditoriaux de rédacteurs, de professeurs, d'experts, de spécialistes qui qualifiaient notre armée de « foutoir » et voyaient ne je sais quel complot visant à déstabiliser le chef d'état-major général ou même le chef du DMF. Certes, nous sommes tous perfectibles et notre préparation dans la zone grise des engagements subsidiaires de sûreté de l'armée demandent une réflexion approfondie et une meilleure préparation des états-majors et des cadres supérieurs.